

et immunités entendues ne nous lyoit point, niantmoins toutevoies daubondant nous envoyames ad vostre royal maiesteit, en temps competent, et par message ydone, lettres excusatoires, nos libertés, franchises et immunités, et nos excusations loyalz et rasonnables continens, lesqueilles si com on nous ait rapourteit furent présentées, et ensi considerées nos libertés, franchises et immunités devant dites et la coustume ancienne et loyalement prescrite, et aussi dawerouse mémoire de vos predecessours, et ensuivant, des lettres regialz, de parolles, de fais et de lettres sollénées et de loyaz et canoniques enseignemens de sains peires et glorieux doctours approuvés, la citation et le ban et tout ceu que deulz et pour yceulz sensuit, nous ne poioient ne ne devoient aucunement lieit.

« Ad tier, nous respondons ensi com nous avons par nos autres lettres darrièremment respondu a vostre royal maiesteit.

« Pour ceu nous supplions tres humblement a vostre royal maiesteit, que vous dignies nos devant dites responses et excusations et les choses contenues en ycelles, en la droiture de royal conscience et on pesement de sainte raison ponderoit. Et ycelles ensi ponderées ressoire... et lauwey, quair nous sommes a Des et tout partout apropiés de complaire, si com nous poions bonnement à vostre royal maiesteit, li tres haulz dignet vostre tres haulte personne conserveit par long temps en tres aweroul estat. Escript a Mets le devant darrien jour dou moix de fevrier.

Les maistres-eschevin, les XIII jurés et  
la communalteis de la Cité de Mets »

« A tres serain prince et signour, signour W. roy des Romains a Des accroissant et roy de Baheigne tres illustre. »

\* \*  
\*

Le 28 mars 1398, WENCESLAS est à Reims. Deux jours plus tard commencent les conférences. Rien n'a transpiré des conversations, mais il semble que cette fois le roi de France a gagné la partie, car Wenceslas, « sur le conseil du duc d'Orléans, chargea l'évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, de se rendre en Avignon puis à Rome, pour exhorter les deux pontifes à accepter la voie de cession ». Mais aussi, pour Wenceslas, c'était sa perte assurée car les princes allemands restaient acquis à BONIFACE IX et ne voulaient pas entendre parler de compromis. D'ailleurs les chances d'une conciliation s'amenuisaient de plus en plus par la faute du pape d'Avignon qui refusait toute voie de cession et qui incitait au même refus le pape de Rome, à tel point que plusieurs cardinaux le quittèrent, notamment Léonard de Giffoni qui dans ses *Allegationes*, sous sept chefs d'accusation, démontre qu'il est hérétique et schismatique (37) et qu'il scandalise l'Eglise.

Le 15 avril, le roi des Romains était de retour à Luxembourg. Il s'était arrêté au passage à Metz et il avait montré son esprit de conci-